

Agent de Sécurité et surveillance humaine - RNCP 40375

Pré requis : Avoir un numéro d'autorisation préalable ou provisoire délivré par le CNAPS en cours de validité; Savoir lire, écrire, comprendre et parler le Français

* Aptitude à la rédaction d'une main courante (évaluation avec l'organisme de formation)

Objectifs de la formation : Obtenir l'aptitude professionnelle obligatoire pour travailler dans la sécurité privée

Public Visé : Toute personne disposant des pré requis et souhaitant exercer la fonction d'Agent de Sécurité

Nombre de participants : 4 au minimum et 12 au maximum

Durée: 26 jours soit 182h00 de formation (journée d'examen comprise)

Référent pédagogique : Mr DUPONT Mickaël

Moyens pédagogiques : Salle de formation climatisée – projection du cours de référence par vidéo projecteur – PC Sécurité – Matériel réglementaire

Validation : Examen théorie et pratique puis délivrance d'un diplôme APS reconnu par le RNCP en partenariat avec IESC Formations et d'un titre de secourisme (si réussite aux examens).

Règlementation : Loi du 12 juillet 1983 et ses modifications, Décrets d'application, Articles du code pénal, du code de la procédure et du code civil, Arrêté du 19 Juin 2008 et Décret 2012-870 du 10 juillet 2012, Code de la sécurité publique Livre VI.

À compter du 1er Janvier 2018, le Recyclage sera obligatoire avant la demande de renouvellement de la Carte Professionnelle

PROGRAMME DE FORMATION

Théorie & Pratique

SURVEILLANCE ET GARDIENNAGE : 134 H 00

- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure et la convention de branche: 2 h
- Connaître les dispositions utiles du code pénal: 2 h
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées: 1 h
- Évaluer les risques professionnels: 7 h
- Initiation au risque incendie: 7 h
- Maîtriser la gestion des alarmes: 7 h
- Protéger le travailleur isolé: 2 h
- Sensibilisation au risque électrique: 2 h
- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes: 45 mn
- Connaître les différentes menaces terroristes: 45 mn
- Connaître les niveaux de risque associés: 1 h
- Connaître les différents matériels terroristes: 1 h
- Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes: 1 h
- Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes: 1 h
- Savoir entretenir sa culture de la sécurité: 30 mn
- Se protéger soi-même: 2 h 30 mn
- Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention: 2 h
- Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger: 30 mn
- Notions de secourisme « tactique »: 1 heure 30 mn
- Alerter les secours: 30 mn
- Être capable d'analyser les comportements conflictuels, résoudre un conflit, une situation conflictuelle: 9 h
- Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes: 7 h
- Connaître les outils de transmission. Savoir transmettre des consignes: 2 h
- Appliquer les techniques d'information et de communication. Savoir transmettre les consignes: 8 h
- Préparer la mise en œuvre des missions de l'agent de prévention et de sécurité (APS): 6 h
- Savoir contrôler les accès: 9 h
- Connaître les éléments d'un poste de contrôle de sécurité: 9 h
- Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes: 13 h
- Application de l'article 73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'agent APS: 7 h
- Maîtriser du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation: 5 h
- Identifier les acteurs d'un événement: 1 h
- Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors d'événements: 1 h
- Effectuer une inspection visuelle des bagages et une palpation de sécurité: 7 h
- Systèmes de télésurveillance et de vidéosurveillance: 7 h

TRONC COMMUN : 41 H 00

- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure: 5 h
- Connaître les dispositions utiles du code pénal: 3 h
- Application de l'article 73 du code de procédure pénale: 2 h
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques: 2 h
- Respecter la déontologie professionnelle: 4 h
- Savoir mettre en œuvre les gestes élémentaires de premier secours: 14 h
- Savoir analyser les comportements conflictuels et résoudre un conflit: 5 h
- Savoir transmettre des consignes et réaliser une remontée d'informations: 6 h

